

Orientation Prudente



› **DURÉE DE PLACEMENT**
MINIMUM RECOMMANDÉE : **4 ans**

› **ÉCHELLE DE RISQUE DIC PRIIPS**



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de cette orientation de gestion, l'épargne est répartie de la manière suivante :

- majoritairement sur des supports à risques limités (principalement le fonds en euros, ainsi que des OPC de trésorerie et/ou des OPC obligataires de court terme), dans une proportion comprise entre 60 % et 100 %. Les OPC sont des unités de compte et présentent un risque de perte en capital ;
- pour le reste de l'épargne (entre 0 % et 40 % de l'épargne), sur des supports plus risqués (notamment des OPC actions, des OPC diversifiés, des OPC de matières premières, des supports investis majoritairement dans des actifs immobiliers, et/ou des OPC obligataires investis sur des obligations à haut rendement, sur les marchés émergents ou à durée longue). Ces supports présentent un risque de perte en capital.

L'objectif de la Gestion déléguée – Orientation Prudente est de privilégier la sécurité de l'investissement en prenant un risque limité de perte en capital et il s'accompagne, en contrepartie, d'un potentiel de performance faible. Bien qu'axée sur la recherche de sécurisation de l'investissement, cette orientation de gestion n'implique pas pour autant la garantie du capital investi.

PERFORMANCES MENSUELLES ET CUMULÉES 2024

| JANV | FÉVR | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUIL | AOÛT | SEPT | PERFORMANCES CUMULÉES |
|--------|--------|--------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|-----------------------|
| 0,24 % | 0,19 % | 0,64 % | -0,10 % | 0,19 % | 0,25 % | 0,09 % | 0,29 % | 0,56 % | 2,41 % |

Performance de l'orientation Prudente du 01/01/2024 au 30/09/2024.

Performance de l'orientation Prudente du 23/10/2023 au 30/09/2024 : 5,12 %.

PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

| | 1 AN | 3 ANS | 5 ANS |
|----------------------|------|-------|-------|
| Orientation Prudente | ND | ND | ND |

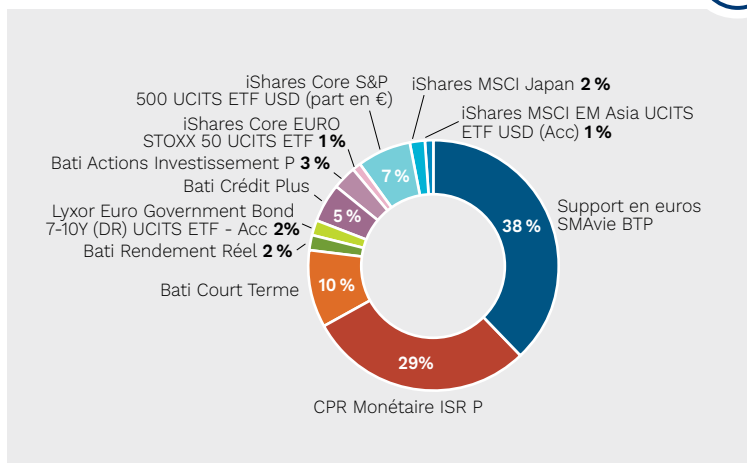
ND : Non disponible.

En fonction de la mise en place du mandat de gestion, cette performance peut ne pas correspondre à la situation propre de chaque assuré du contrat.

Les performances passées ne préjugent pas des rendements futurs. Les supports en unités de compte présentent un risque de perte en capital.

Les performances ci-dessus correspondent à l'évolution de l'épargne sur un contrat test, investi au 23/10/2023 (performances nettes des frais et des prélèvements sociaux prélevés au fil de l'eau sur le support en euros SMAvie BTP).

RÉPARTITION DE LA DERNIÈRE ALLOCATION



MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE SUR LE TRIMESTRE

Pas de mouvements du portefeuille sur ce trimestre.

Orientation Prudente

■ DESCRIPTIF DES FONDIS QUI COMPOSENT LE PORTEFEUILLE

Les supports en unités de compte présentent un risque de perte en capital.

- **BATI ACTIONS INVESTISSEMENT** : support en unité de compte investi en actions des pays européens, principalement de la zone euro. Son objectif est de surperformer les marchés actions des pays européens. Son indice de référence est *a posteriori* l'Euro Stoxx 50 avec dividendes réinvestis.
- **BATI COURT TERME** : support en unité de compte investi dans des titres de créances de la zone euro. Son objectif est d'afficher, sur la durée de placement recommandée de 18 mois, une performance supérieure ou égale à celle de l'indice ESTR capitalisé (indice représentant le marché interbancaire en euro).
- **BATI CRÉDIT PLUS** : support en unité de compte investi dans des obligations d'entreprises européennes libellées en euros. Son objectif est d'afficher une performance supérieure à celle du marché des obligations privées libellées en euros, avec une politique de gestion reposant sur l'analyse crédit des émetteurs.
- **BATI RENDEMENT RÉEL** : support en unité de compte investi dans des titres de créance, des instruments monétaires, des actions, des matières premières et des devises. Cette unité de compte a pour objectif d'afficher sur le moyen terme une performance réelle positive, c'est-à-dire une performance positive après prise en compte de l'inflation.
- **CPR MONETAIRE ISR** : support en unité de compte monétaire dont l'objectif est d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice Eonia capitalisé sur la période de détention conseillée (supérieure à 3 mois).
- **ISHARES CORE EURO STOXX 50 UCITS ETF** : support en unité de compte qui a pour objectif de répliquer la performance de l'indice EURO STOXX 50 Index, par l'intermédiaire d'une gestion passive. Il investit dans des sociétés de grandes capitalisations des pays de la Zone Euro, conformément à la composition de l'indice.
- **ISHARES CORE S&P 500 UCITS ETF USD (PART EN €)** : support en unité de compte qui a pour objectif de répliquer la performance de l'indice S&P500 Index, par l'intermédiaire d'une gestion passive. Il investit dans des sociétés américaines de grandes capitalisations, conformément à la composition de l'indice.
- **ISHARES MSCI EM ASIA UCITS ETF USD (ACC)** : support en unité de compte qui a pour objectif de répliquer la performance de l'indice MSCI EM Asia Index Net USD, par l'intermédiaire d'une gestion passive. Il investit dans des sociétés des pays émergents asiatiques (dont la Chine), conformément à la composition de l'indice.
- **ISHARES MSCI JAPAN** : support en unité de compte visant à répliquer la performance de l'indice MSCI Japan Index, par l'intermédiaire d'une gestion passive. Il investit dans des sociétés japonaises des grandes et des moyennes capitalisations, conformément à la composition de l'indice.
- **LYXOR EURO GOVERNMENT BOND 7-10Y (DR) UCITS ETF - ACC** : support en unité de compte qui a pour objectif de répliquer la performance de l'Indice Bloomberg Barclays Euro Treasury 50bn 7-10 Year Bond libellé en euros. Cet indice reflète la performance d'obligations gouvernementales libellées en euros émises par des pays de l'Union économique et monétaire pour des maturités comprises entre 7 et 10 ans.
- **SUPPORT EN EUROS SMAvie BTP** : la gestion financière effectuée par SMAvie BTP correspond à une gestion à dominante obligataire. Ce support bénéficie d'un taux minimum garanti et d'une participation aux bénéfices qui sont affectés aux garanties exprimées en euros le dernier jour de chaque mois.

La gestion déléguée est un mode de gestion proposé au sein des contrats d'assurance-vie et de capitalisation*. SMAvie BTP, en tant que mandataire, sélectionne les supports parmi ceux éligibles à ce mode de gestion, pour répartir chacun des versements effectués, conformément à l'orientation de gestion choisie et procède régulièrement à des arbitrages entre ces supports de façon à ce que l'allocation financière soit conforme à l'orientation de gestion choisie.

Dans le cadre de la gestion déléguée, les frais annuels de gestion du support en euros et des supports en unités de compte prélevés par l'Assureur sont majorés de 0,42 % maximum, soit un taux global de frais de gestion de 1,26 % par an maximum des encours gérés sur le contrat.

* BATI épargne et BATIPLACEMENT MultiCompte OPC. BATI épargne est un contrat collectif d'assurance vie à adhésion facultative. BATIPLACEMENT MultiCompte OPC est un contrat collectif de capitalisation nominatif à adhésion facultative.

En dehors du support en euros (offrant une garantie du capital net investi après frais sur versement/arbitrage et hors frais de gestion du contrat et de prélèvements fiscaux et sociaux), tous les supports financiers sont des supports en unités de compte qui présentent un risque de perte en capital, en particulier en cas de baisse de la valeur de ces actifs sur les marchés financiers. Parmi ces supports en unités de compte, ceux investis majoritairement en obligations ou en titres de créance sont soumis au risque de défaut de l'émetteur et de perte de valeur du capital investi en cas de rachat, d'arbitrage ou de dénouement par décès avant l'échéance de ce titre.

SMAvie BTP ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur, celle-ci étant sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers. Les documents d'informations clés pour l'investisseur peuvent être consultés sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), www.amf-france.org.

Ces informations sont fondées sur la réglementation en vigueur au 01/10/2024
et ne constituent pas un conseil ou un avis juridique ou fiscal.

Document publicitaire sans valeur contractuelle. Seule la notice d'information a valeur de contrat.



SMABTP
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE
DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE À COTISATIONS VARIABLES
RCS PARIS 775 684 764

SMAvie BTP
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE
SUR LA VIE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE À COTISATIONS FIXES
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA
SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE
ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 19 804 800 EUROS
RCS PARIS 332 789 296

ENTREPRISES RÉGIES PAR LE CODE DES ASSURANCES
SIÈGES : 8 RUE LOUIS ARMAND - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : +33 (0)1 40 59 70 00

